



CONSEIL PROVINCIAL 14 OCTOBRE 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Plan stratégique : la Province trace sa feuille de route
dans un contexte financier difficile**

Le Conseil provincial a pris acte du plan stratégique transversal de la Province de Hainaut pour la période 2024-2030. Ce document détaille les enjeux et les objectifs de l'Institution. Il est le fruit d'une collaboration entre le Collège provincial et l'administration : « *le point de rencontre entre les objectifs politiques et leur mise en œuvre opérationnelle par nos services* », comme l'explique le Directeur général provincial, Sylvain Uystpruyst.

Ce plan, appelé ADhésionN, en est à sa quatrième version. Avec le temps, il est devenu un véritable outil de gouvernance pour les services provinciaux et l'autorité politique. Il a introduit une culture du résultat, de l'évaluation, de l'amélioration continue et un management par objectifs.

« *C'est une feuille de route qui trace des perspectives générales pour l'Institution provinciale, et particulières pour chaque service* », détaille le Président du Collège Éric Massin.

Le plan Adhésion 4.0 pose une série d'objectifs à atteindre, des missions et des valeurs sur lesquelles s'appuient les axes stratégiques. Avec l'ambition affirmée de répondre au mieux aux attentes des citoyens, sur base de cinq piliers d'actions prioritaires :

- **Le citoyen** au cœur de ses préoccupations ;
- **Les partenaires** pour co-construire ;
- **Le personnel** provincial, au professionnalisme reconnu ;
- **Une organisation** capable de répondre aux enjeux de tous ordres ;
- **L'efficience** par une mobilisation des ressources.

Originalité : en Hainaut, c'est le personnel lui-même qui a défini les valeurs auxquelles l'administration provinciale veut se référer. Au terme d'une large consultation ayant impliqué un millier de personnes, la Province réaffirme son attachement à l'éthique, à l'engagement, à la flexibilité et au professionnalisme pour gagner la confiance des citoyens. Et remplir ses missions fondamentales pour la structuration du territoire hainuyer : l'enseignement et la formation, la culture, l'action sociale, l'éco-développement territorial.

Parmi les nombreuses actions contenues dans ce plan, figurent bien sûr les près de 150 mesures prises par le Hainaut pour assurer le redéploiement de ses activités : un redéploiement et des économies rendus indispensables pour faire face au financement croissant des zones de secours en vue de soulager les communes.

Pour accéder au plan stratégique provincial, cliquez ici : <https://www.hainaut.be/la-province/les-publications-legales-et-institutionnelles/plan-strategique-transversal>

De nouvelles ressources fiscales sans impacter le citoyen

Le plan stratégique transversal l'intègre dans ses objectifs : la Province doit dégager des moyens pour assumer ce financement croissant des zones de secours qui devrait intégrer 42 millions supplémentaires d'ici l'horizon 2030...

Pour y faire face, des mesures d'économies structurelles sont engagées, un monitoring rigoureux des dépenses et recettes a permis de présenter une modification budgétaire positive. Mais il est peu probable que cela suffise.

Dans un souci d'équilibre, le Conseil provincial a donc validé l'introduction de deux nouvelles taxes. « *Pas de gaieté de cœur* », comme le reconnaît le président du Collège Éric Massin. Pour confectionner son budget 2026, en se gardant de toucher au précompte immobilier, la Province pourra donc activer une taxe imposée aux entreprises Seveso. Ces sociétés sont porteuses de risques importants : il est donc cohérent de les impliquer dans ces compétences provinciales nouvelles que sont la sécurité civile et le financement des zones. Elles seront sollicitées à raison de 50 000€ pour les Seveso dites « seuil haut » et 25 000 € pour les Seveso « Seuil bas ».

Le Hainaut introduira également une taxe sur les hébergements touristiques à raison de 1,54 euro par personne et par nuitée. Elle touchera essentiellement les visiteurs extérieurs. « *Ces nouvelles taxations ne touchent pas les citoyens* », insiste le Président du Collège.

Octobre rose : sensibiliser encore et toujours

En ce mois d'octobre, il est plus que jamais essentiel de rappeler l'importance d'un dépistage précoce du cancer du sein. En Hainaut, on estime à 196 sur 100 000 le taux de personnes atteintes par cette maladie. Si le taux de mortalité est en baisse, reflétant les progrès des traitements, la prévention reste plus que jamais nécessaire, prioritairement auprès des personnes à risque de 50 à 69 ans.

« *Le taux de dépistage est de 47,9% en Hainaut* », constate la Députée en charge de la promotion de la santé, Aurore Goossens. « *Cela demeure inférieur à la moyenne nationale* ». Définie comme une priorité de santé publique, cette sensibilisation se trouve à la pointe des actions de l'Observatoire de la santé. Manger sainement, bouger et promouvoir le zéro tabac : autant d'action s'intégrant dans une lutte quotidienne contre les cancers et les maladies cardio-vasculaires.

Violences conjugales et intrafamiliales : l'Académie provinciale de Police en pointe

Les violences conjugales, on en parle beaucoup pour sensibiliser au maximum et induire de nouveaux comportements. Début octobre, le Barreau de Mons organisait un colloque sur cette thématique en prenant l'angle du « contrôle coercitif ». Interrogé sur la formation des policiers

à ce sujet par la Présidente Manon Mogenet, le Député provincial Pascal Lafosse a précisé que l'Académie provinciale de Police du Hainaut y accordait une attention toute particulière, qu'il s'agisse de la formation de base ou de la formation continue.

Les jeunes recrues bénéficient ainsi au cours de la formation initiale de modules consacrés aux violences intrafamiliales, dispensés par des policiers et des magistrats spécialisés avec l'objectif de pouvoir proposer un accueil adéquat des victimes et un suivi approprié des situations rencontrées sur le terrain.

Pour les policiers déjà en fonction, l'Académie propose un ensemble de formations continues et fonctionnelles : accueil des victimes, notamment d'abus ou de violences sexuelles ; Code pénal sexuel 2022 et sa traduction opérationnelle ; sensibilisation du personnel administratif et logistique à l'accueil des victimes de violences spécifiques ; violences intrafamiliales ; violences sexuelles et prise en charge des victimes par le policier de terrain.

De cette manière, les policiers peuvent mieux comprendre les besoins notamment psychologiques des victimes et proposer une écoute active et adaptée.

Les formations liées aux violences sexuelles s'organisent en collaboration avec plusieurs partenaires de terrain, avec des magistrats des parquets de Charleroi, Mons et Tournai, des psychologues afin de garantir une prise en charge respectueuse des victimes et d'éviter toute forme de double victimisation. Cette formation s'inscrit d'ailleurs dans une collaboration étroite avec l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.